

**Extrait du Registre des Délibérations  
BUREAU EXECUTIF  
Séance du jeudi 19 décembre 2024**

**Date de la convocation** : vendredi 13 décembre 2024

**Nombre de conseillers en exercice** : 37

**Étaient présents :**

Mme Monique SEMAVOINE, M. Nicolas PATRIARCHE, Mme Marie-Claire NE, M. Michel BERNOS, M. Francis PEES, M. Jean-Louis CALDERONI, M. Claude FERRATO, M. Patrick BURON, M. Jean-Marc DENAX, M. Philippe FAURE, M. Jean-Claude BOURIAT, M. André NAHON, M. Jean-Marc PEDEBEARN, Mme Marie-Hélène JOUANINE, M. Jean-Pierre LANNES, M. Bernard MARQUE, M. Pierre SOLER, M. Jacques LOCATELLI, M. Eric CASTET, M. Patrick ROUSSELET, Mme Véronique DELUZE, M. Arnaud JACOTTIN, M. Jean-Louis PERES, M. Mohamed AMARA, M. Alain VAUJANY, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Jean LACOSTE

**Étai(en)t représenté(e)s :**

M. François BAYROU (pouvoir à Mme Monique SEMAVOINE), Mme Corinne HAU, (pouvoir à M. Philippe FAURE), Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (pouvoir à M. Jean-Louis PERES), M. Didier LARRIEU (pouvoir à M. Jean-Marc DENAX), M. Christophe PANDO (pouvoir à M. Nicolas PATRIARCHE), Mme Valérie REVEL (pouvoir à M. Jean-Louis CALDERONI), M. Didier RIVIERE (pouvoir à M. Patrick BURON), Mme Martine RODRIGUEZ (pouvoir à M. Jacques LOCATELLI)

**Étai(en)t excusé(es) :**

M. Victor DUDRET, M. Pascal MORA

**Secrétaire de séance :**

-----

**N° 7 UPPA - Subvention 2024 à la Chaire Optima**

**Rapporteur** : M. Mohamed AMARA

Mesdames, Messieurs

La communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées est partenaire depuis plusieurs années du projet de développement de la Chaire Optima « Observatoire du Pilotage et de l'Innovation Managériale des Administrations Locales », laboratoire de recherche rattaché au Centre de Recherche et d'Etudes en Gestion de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Ce programme d'action est intégré dans la Convention-cadre quinquennale 2021-2025 signé entre la CDAPB et l'UPPA le 16 juillet 2020.

La chaire a pour ambition :

- De constituer un observatoire du pilotage et de l'innovation managériale locale pour mieux connaître et comprendre les pratiques locales concernées,
- De partager ces innovations à l'échelle locale et nationale, entre universitaires et praticiens,
- D'accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre de ces pratiques innovantes,
- De constituer un laboratoire de fabrication de l'innovation locale, de manière collaborative avec les acteurs locaux (notamment les usagers/citoyens/contribuables),
- D'être force de propositions en termes d'outils et de modalités de fonctionnement innovants répondant aux mutations du contexte local.

Dans le cadre de ce partenariat la communauté d'agglomération a pu conduire plusieurs projets d'accompagnement de son administration et accueille régulièrement des étudiants en apprentissage ou en stage issus du Master 2 Management des Collectivités Locales. La communauté d'agglomération bénéficie au titre de ce partenariat de l'accès à l'ensemble des travaux et participe à l'ensemble des groupes de travail initiés par la chaire.

Pour cette année 2024 le LIREM, Laboratoire de Recherche en Management, est sollicité pour participer aux travaux sur le thème de la reconnaissance au travail engagés par la collectivité dans le cadre de l'élaboration de son projet d'administration.

Afin de permettre à la Chaire Optima de conduire son programme d'action pour l'année 2024, il est proposé de la soutenir pour un montant de 15 000 € pour le programme de recherche annuel.

**Après avis de la conférence Développement Economique - Attractivité - Tourisme - Numérique - Affaires Européennes et internationales du 4 décembre 2024 et avis de la conférence Finances - Administration Générale du 11 décembre 2024, il vous appartient de bien vouloir :**

- 1. Approuver la participation financière de la CAPBP à hauteur de 15 000 € pour l'exercice 2024 via le versement d'une subvention à l'UPPA au bénéfice de la Chaire Optima ;**
- 2. Décider que la dépense correspondante sera réglée au moyen des crédits inscrits au chapitre 65, article 65731, fonction 90.**

**Conclusions adoptées**

**suivent les signatures,**

**pour extrait conforme,**

Le Président  
François BAYROU